

Sur convocation du Maire en date du 27 octobre 2016, les membres du conseil municipal se sont réunis le 3 novembre 2016 à 20h30, à la Mairie, sous la présidence de Serge COSSIN, Maire

SONT PRESENTS : Serge COSSIN, Frédéric CHAMPAGNE, Jean-Luc CHARTON, Sandra DRILLET, Nathalie DRON, Maryanne JEANDEMANGE, Maurice JEROME, Claudine JOFFROY, Robert LAURAIN, Renelle MELI, Jean-Pierre PRETOT, Philippe RETOURNARD, Claude VINCENT

ABSENTES EXCUSEES : Laure DARRE (pouvoir à Frédéric CHAMPAGNE), Marie-Odile DEFRERE-MILLER (pouvoir à Nathalie DRON)

A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE : Nathalie DRON

Monsieur COSSIN aborde le premier point inscrit à l'ordre du jour.

Point n°1 : Approbation dernier compte rendu conseil municipal en date du 6 octobre 2016

Celui-ci est approuvé, ainsi que les délibérations prises lors de cette séance.
Le Maire aborde le second point de l'ordre du jour.

Point n°2 : Biens soumis à droit de préemption

La commune n'exerce pas son droit de préemption sur 3 biens :
Un local commercial de 93.3 m² rue des Sapins vendu 15.000,00 €
Une maison rue d'Epinal vendue 100.000,00 €
Une moitié de cité rue de la Gare vendue 71.500,00 €

Point n°3 : Projet d'avenant suite à ouverture des plis (travaux rue d'Epinal)

Le bureau d'étude en charge du dossier des travaux de remplacement de la conduite d'eau rue d'Epinal, avait présenté une offre technico-financière valable pour 6 offres. Or, nous en avons reçu 17. Un projet d'avenant est présenté pour 11 offres supplémentaires à 250 €, soit 2.750,00 €. Ce qui est accepté à l'unanimité du conseil municipal.

Point n°4 : Subvention de l'Agence de l'Eau

Une aide financière de 29.819,00 € est octroyée à la commune par l'Agence de l'Eau pour les travaux sur le réseau d'eau rue d'Epinal.

Point n°5 : Subvention scolaire pour voyage à Paris

Depuis quelques années, la commune octroie une subvention supplémentaire à l'école élémentaire pour financer, en partie, un voyage à Paris qui a lieu tous les deux ans. Les crédits ont été prévus au budget mais aucune délibération n'avait été prise. Le conseil municipal entérine sa décision prise lors de l'élaboration du budget et la matérialise donc par une délibération.

Point n°6 : Tarif lot de nettoyage

Depuis quelques années, l'ONF fixe lui-même le tarif des lots de nettoyage. 12€/stère pour le plus beau bois et 6 €/stère pour le plus petit. Ce qui est accepté à l'unanimité pour les saisons 2015/2016 et la prochaine saison 2016/2017.

Point n°7 : Réforme du régime indemnitaire

Un nouveau régime indemnitaire appelé Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) sera institué afin de valoriser l'exercice des fonctions via la création d'une indemnité principale.

Point n°8 : Tarif de la taxe locale sur la publicité extérieure

De 15.30 €/m² en 2015, il passe à 15.40 €/m² en 2016. Ce qui est accepté à l'unanimité du conseil municipal.

Point n°9 : Subvention au Judo-Club pour animation des NAP

Lors de la mise en place des NAP, il a été décidé qu'une animation serait assurée par un intervenant du club de judo. Aussi, qu'une subvention de 1.000 € par année scolaire serait attribuée au club pour son implication à ces nouveaux temps d'activités périscolaires.

S'agissant d'une subvention exceptionnelle, le conseil municipal doit se prononcer sur son octroi et décide à l'unanimité de verser cette subvention au Judo-Club.

Point n°10 : Bulletin municipal n°35

Un point est fait sur les pavés publicitaires et sur les articles déjà reçus et à venir.

Point n°11 : Recensement de la population

Seront agents recenseurs : Anne COEURDACIER, Valérie PATRY et Isabelle BUISSONNIER. La participation financière de l'Etat est de 2.965 €, elle sera donc partagée en 3

Point n°12 : Défilé de Saint-Nicolas

Départ à la Mairie d'Uxegney à 17h15 et arrivée à la salle des fêtes de Darnieulles à 18h15.

Point n°13 : Commémoration du 11 novembre

Messe à Dommartin-aux-Bois à 10h et monument aux morts au cimetière de Darnieulles à 11h15.

Informations et questions diverses

Demande de logement : le logement au-dessus de la mairie se libère le 1^{er} décembre prochain. Un ex habitant de Darnieulles serait intéressé pour le louer. Le loyer sera augmenté au vu des travaux de rénovation qui y ont été fait.

Implantation d'un mât à l'Homme Mort : une nouvelle proposition nous est parvenue et une contreproposition d'un autre fournisseur est attendue.

Expulsions locatives : concernent deux locataires de logements privés sur la commune. L'un rue des Roseaux, l'autre rue du Bois de la Comtesse.

Dispositif d'aide aux impayés : la CAF nous informe qu'une allocataire ne respecte pas les dispositions prévues dans le plan d'apurement de sa dette concernant des loyers. Elle saisit donc le dispositif d'aide aux impayés.

Courrier de remerciements : un riverain de la rue des Sapins remercie la commune pour l'abattage d'un arbre dans l'ancienne emprise de la SNCF non loin de chez lui.

Médaille de la famille : qui peut y prétendre cette année ??

Assemblée générale de la Sainte Fleur : la commune de Mazeley quitte l'association. La prochaine Sainte Fleur se déroulera à Girancourt.

Friandises pour les écoles : à l'occasion des fêtes de fin d'année, des sachets de friandises seront achetés pour distribution aux écoles lors de la visite du père Noël.

Entourage du monument aux morts au cimetière : remplace-t-on la haie autour du monument ? Un panneau « interdit à tout véhicule, sauf service » sera installé à l'entrée du cimetière.

Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif : sera remise à un habitant de Darnieulles le 11 novembre prochain à Essey les Nancy.

Une conseillère municipale pose la question sur les jours et horaires de chasse : ce n'est pas défini à l'avance et ne sont matérialisés que par des panneaux le jour J.

Prochaine réunion de conseil municipal : le jeudi 1^{er} décembre 2016 à 20h30.

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et la séance est levée à 22h30.